

Octobre 2016

[Le coin vert : la première année du programme de microsubventions pour des coopératives plus vertes](#)

[Frapper un coup de circuit](#)

[Primeur sur le transfert à venir des programmes de supplément au loyer \(Ontario et Île-du-Prince-Édouard\)](#)

[Nouvelle approche à l'égard des services de gestion](#)

[Événements à ne pas manquer](#)

Le coin vert : la première année du programme de microsubventions pour des coopératives plus vertes

L'idée est venue du comité du développement durable de l'Agence composé de membres du personnel provenant de nos quatre bureaux à travers le pays. Bien que la plupart des réunions de l'Agence aient lieu grâce à la magie des vidéoconférences, les cadres supérieurs doivent faire beaucoup de déplacements, nos gestionnaires des relations rendent visite à leurs clients et les membres de notre conseil d'administration se rencontrent en personne. Il y a plusieurs années, l'Agence a commencé à introduire dans son budget des compensations des émissions de carbone pour compenser les dommages causés à l'environnement par ces déplacements.

Notre comité du développement durable cherchait des façons d'investir ces fonds de compensation. Au lieu d'acheter des crédits de carbone du marché mondial, le comité a eu l'idée d'un programme de microsubventions qui aiderait nos clients à commencer à réduire leurs effets nuisibles sur l'environnement. Une fois que le conseil d'administration de l'Agence a donné son appui, un programme qui limite au maximum le besoin de documentation pour les demandeurs a été mis sur pied. La FHCC a ensuite accepté de prendre le programme sous son aile et a ajouté sa propre contribution au fonds.

À la mi-juillet, tous les fonds avaient été attribués selon le principe du premier arrivé, premier servi. Parmi les demandes de projets, 19 ont été approuvées, dont : des jardins collectifs, des réservoirs d'eau de pluie, un éclairage à DEL, des postes de charge pour vélos électriques, une étude portant sur un local de recyclage et de

déchets, des arbres fruitiers, des lumières à énergie solaire, des toilettes à double chasse et un système d'irrigation au compte-gouttes.

Julie LaPalme, l'administratrice du programme de la FHCC, a dit à notre comité du développement durable : « Ce programme a encouragé les coopératives à élargir leur esprit vert. Grâce à votre détermination et votre créativité, cette idée est devenue réalité. » Julie a aussi partagé un superbe courriel provenant d'un client de Colombie-Britannique au sujet de sa microsubvention. Le message se lit en partie comme suit :

À vous tous à l'Agence qui donnez vos crédits de carbone au mouvement des coopératives d'habitation sous la forme de microsubventions, vous offrez un monde plus vert par votre action spectaculaire. Pour nous, obtenir une subvention nous rend fiers et heureux.

Cette action contribuera grandement non seulement à nos résultats financiers, mais aussi à la réduction de notre consommation de l'eau. Si chaque personne apporte sa contribution et en fait un peu plus, cela aidera tout le monde.

L'Agence est reconnaissante envers la FHCC pour sa contribution de fonds au projet et d'avoir rendu le programme accessible à tous ses membres. Nous invitons nos clients à se préparer pour une demande de subvention en 2017. Surveillez l'information provenant de la FHCC pour être prêts à passer à l'action au bon moment. Et n'oubliez pas de nous envoyer des photos à partager avec notre conseil d'administration. Nous voulons que nos administrateurs sachent que lorsqu'ils ont approuvé l'initiative des microsubventions, ils ont pris une bonne décision.

Frapper un coup de circuit

L'Agence offre aux coopératives clientes un service gratuit que peu de personnes ont testé jusqu'à présent. Un programme libre-service, [Coup de circuit](#), est ce que nous appelons notre service d'étalonnage et de pratiques exemplaires. Nous avons conçu un [tutoriel vidéo](#) qui vous aidera bien utiliser Coup de circuit et à vous rendre au marbre de temps à autre.

Une fois que vous avez ouvert une session en entrant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe de l'Agence, le [Tableau de bord](#) de votre coopérative vous donne le portrait de vos résultats à l'aide de divers indicateurs. Les icônes de maisons vous montreront d'un coup d'œil si votre coopérative a frappé un coup simple (une maison) l'an dernier ou si elle a frappé un coup de circuit (quatre maisons).

La section [Étalonnage](#) vous fournit des renseignements en direct qui changent de mois en mois selon les nouvelles données que les coopératives fournissent par leurs dépôts de la DAR. Considérez cette section comme votre rapport de données de la coopérative avec des stéroïdes (légaux), où vous avez le contrôle du groupe de pairs pour faire des comparaisons. Lancez la balle à votre façon et regardez ce qui s'affiche sur le tableau de pointage.

La section des [Pratiques exemplaires](#) a recueilli des anecdotes auprès des

coopératives d'habitation au sujet de ce qui a fonctionné ou la façon dont elles ont résolu des problèmes. Si votre coopérative d'habitation a une anecdote racontant votre bon fonctionnement ou comment vous avez réussi à sortir du gouffre, nous aimerions la connaître. Veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations si vous souhaitez partager cette anecdote.

Primeur sur le transfert à venir des programmes de supplément au loyer (Ontario et Île-du-Prince-Édouard)

L'Agence travaille d'arrache-pied à se préparer à assumer la responsabilité des programmes de supplément de loyer pour les coopératives de la SCHL en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard; aucune date n'a encore été fixée. (Les provinces gèrent les suppléments au loyer en Colombie-Britannique et en Alberta). Une des premières étapes sera de faire signer des accords de supplément au loyer à nos clients lorsque ces accords ont expiré ou qu'ils n'ont jamais été signés jusqu'à présent.

À mesure que la planification se concrétise, vous en entendrez parler davantage. Cette annonce n'est qu'un préavis de l'Agence, parce que nous n'aimons pas être pris par surprise et que nous croyons que vous n'aimez pas cela non plus.

Nouvelle approche à l'égard des services de gestion

L'Agence a élaboré une nouvelle entente modèle de services de gestion pour l'Alberta, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard (les coopératives en Colombie-Britannique possèdent une telle expérience avec ce type d'entente que nous avons jugé que cette province n'avait pas besoin d'un autre modèle).

Nous sommes aussi allés sur le marché pour trouver des sociétés de gestion immobilière qui veulent travailler avec les coopératives d'habitation, qui sont abordables et qui utiliseront notre entente. Après avoir répondu à certains critères et avoir passé une entrevue, les sociétés sélectionnées ont été inscrites sur une liste de fournisseurs attirés. En utilisant cette liste, les coopératives peuvent sauter l'étape

de l'appel d'offres et passer directement aux entrevues avec les sociétés prometteuses.

Notre entente comporte trois particularités. Premièrement, étant donné que les frais de gestion sont calculés selon un pourcentage du revenu que le gestionnaire perçoit, la société aura tout intérêt à louer les unités vacantes et à percevoir les arriérés. Deuxièmement, l'entente précise ce que le gestionnaire doit faire et à quel moment. Finalement, l'entente contient des modèles pour les rapports au conseil d'administration. Ces modèles permettent une supervision plus facile et garantissent que le conseil d'administration reçoit les renseignements dont il a besoin. Nos [Questions et réponses](#) contient d'autres informations.

L'Agence a élaboré un outil d'évaluation pour aider le conseil d'administration d'une coopérative à évaluer le travail d'un gestionnaire, chaque année ou vers la fin de la durée du contrat. L'utilisation de cet outil permet d'établir un processus d'évaluation plus juste et une meilleure communication entre le conseil d'administration et le gestionnaire.

L'entente de services de gestion, la liste de fournisseurs attirés et l'outil d'évaluation sont accessibles sur notre [site Web client](#) protégé par mot de passe à l'onglet Ressources. Vous pouvez aussi demander une à votre gestionnaire des relations. Prenez le temps de lire et voyez ce que vous en pensez.

Événements à ne pas manquer

Pour nous tous

[Webinaires de l'ACHRU \(en anglais seulement\)](#) :

- The Missing Piece: How Housing Policy Benefits from a Socio-Economic Perspective : 17 novembre
- Driving New Housing Supply Across a Range of Affordability Options : 13 décembre

C.-B. (en anglais seulement)

[CHF BC Legal Duties of Directors Workshop](#) : 1er novembre

[CHF BC Fall Island Education Day](#) : 5 novembre

[CHF BC Yikes I'm the Treasurer! Webinaire](#) : 17 novembre

[CHF BC Annual Meeting](#) : 20 novembre

[CHF BC Co-op Housing Basics](#) : 6 décembre

Alberta (en anglais seulement)

[SACHA Fall Education Event](#) : 19 novembre

NACHA Fall Education Event : 26 novembre

Ontario

[COCHF Fall Education Conference](#) : Cambridge : 29 octobre

[CHF Canada Fall Education Event](#) : London : 29 octobre

[ONPHA Conference and Trade Show](#) : du 4 au 6 novembre
Agency Meeting with Independent Staff (Oakham House, Toronto) : 11 novembre
[Journée de formation 2016 de CHASEO](#) : 19 novembre
[PH CHF Co-op Learning Day](#) : 19 novembre
[CHFT Fall Education Event](#) ([inscription](#)) : 19 novembre

À votre service

Vous recevez ce bulletin électronique de l'Agence en français parce que vous vous êtes abonné sur notre site web. Si vous préférez recevoir ce bulletin en anglais ou ne voulez plus recevoir ce bulletin, veuillez nous contacter à info@agence.coop.

[Abonnement](#)

[Envoi à un\(e\) collègue](#)

[Désabonnement](#)

Propulsé par [ADNETIS](#)